



Saint-Emilion, le vendredi 20 mars 2020

Madame, Monsieur,

Durant toute la période de crise sanitaire que nous traversons, je tiens à vous informer, par ce message, que la Police Municipale ne procédera à aucun contrôle ni à aucune verbalisation en matière de stationnement dans la commune hormis en cas de stationnements dangereux.

En effet, j'ai demandé à l'ensemble de mes services, y compris la Police Municipale, de recentrer leurs missions vers l'aide et la protection de nos administrés. Je pense en particulier à nos aînés, aux personnes isolées, aux personnes les plus vulnérables ou fragilisées.

Je tiens à ce que mes services portent une attention bienveillante aux uns et aux autres et apportent tout au long des semaines à venir l'assistance, le soutien et le réconfort à toutes celles et ceux qui se sentent isolés, tristes ou désorientés par cette situation inédite.

Je souhaite que la vie sociale au ralenti ouvre la voie à de nouvelles solidarités.

Aussi, en cas de besoin et afin de garder le moral, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie au 05 57 24 72 09 de 10h à 12h et de 16h à 18h du lundi au vendredi.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.



Le Maire,

Bernard LAURET